

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04/07/2025

Absents excusés : BERGUES Didier (procuration à AYROLES Francis), MURET Valérie (procuration POLLET VIGUIER Valérie), BELAÏD Sabine, CASTANET Jean-Michel, DUMAS Lucie et LAMOTHE Jérôme

• PLUiH CAUVALDOR

Le PLUiH de Cauvaldor a été validé par le Conseil Communautaire le 07 juillet 2025. Il sera applicable et opposable à compter du 07 août 2025.

• VIVIER DE BOSCAU

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des propositions rendues par les entreprises concernant les travaux de réhabilitation et de restauration du Vivier de Boscau.

Après étude de ces propositions par la commission d'appels, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de retenir l'entreprise **SASU HEURTEVENT SEBASTIEN** pour un montant de **113 093.70 € HT**.

Les dossiers de subventions ont été validés par l'Etat, la Région Occitanie, le Département du Lot, le PETR FQVD ainsi que Cauvaldor pour un montant total de 100 574 €.

Les travaux débiteront en fin d'année.

Afin de mettre en valeur ce site, le Conseil Municipal décide d'adhérer au programme « Plant'Haie » 2025-2026 mis en place par l'AHP 46 (Arbres, Haies, Paysages) dans le cadre de la valorisation de l'arbre champêtre. Ce programme a pour vocation de promouvoir et de valoriser l'arbre hors forêt en milieu rural. Cette action est soutenue par le Fonds Européen de Développement Rural, l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la Fédération Départementale des Chasseurs du Lot. Ce chantier participatif sera mené cet hiver.

• STEP

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'après les travaux de réfection de l'exutoire de la lagune et des aérovis, un dégrilleur automatique doit être installé afin de permettre un meilleur fonctionnement de la station d'épuration.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de valider le devis demandé à l'entreprise HYDRAU ELECT pour un montant de 59 981,61 € TTC et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce projet. Le Syndicat du Ségala Limargue, qui gère le service assainissement de Loubressac participera à hauteur de 50 % pour ces travaux.

• PONT DE NICOLE - SECURISATION

La dégradation et l'effondrement des berges autour du Pont de Nicole ont été stabilisés. Le pont en pierres a pu être renforcé afin d'éviter son effondrement.

• PROJET LIFE – GRAVIERE DE REINGUES

Ces travaux de renaturation portés par le SMDMCA en partenariat avec EPIDOR et l'Agence de l'Eau dans le cadre du programme LIFE vont débuter courant octobre.

• JARDIN D'ENFANTS – CANTINE SCOLAIRE

Les travaux sont en cours et les délais sont conformes au planning. Le plancher sera coulé avant les congés d'été. Il est nécessaire de refaire la clôture du Jardin d'Enfants afin d'être homogène avec celle de l'école et d'apporter également plus de sécurité. Le Conseil Municipal décide d'accepter les devis ci-après et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à ce projet :

- | | |
|--|-----------------|
| • Entreprise TPJ pour arracher l'ancien grillage et les haies : | 1 800,00 € TTC |
| • C2M pour mettre une tôle ajourée : | 24 016,50 € TTC |
| • TRUEL pour faire les fondations et les saignées : | 18 137,59 € TTC |

Un bornage a été effectué afin de vérifier l'emplacement des limites parcellaires.

- **ECLAIRAGE PUBLIC DE CASTELNAU**

Dans l'attente de la livraison de certains éléments prévus lors des essais, un éclairage provisoire a été mis en place.

- **APERÔ / EXPO JARDIN D'ENFANTS**

Le personnel du Jardin d'Enfants a organisé un Apéro /Expo autour duquel ce sont réunis les parents et les membres du SIVU le vendredi 20 juin. Cette manifestation a permis de mettre en avant le travail réalisé en partenariat avec plusieurs artistes.

Le Jardin d'Enfants a toujours une très bonne fréquentation.

Le nouveau fonctionnement organisé dans la Maison des Bons Enfants apporte satisfaction.

- **VOIRIE**

Les travaux de réfection de la Côte de Félines sont prévus cet automne.

Le point à temps sera réalisé à partir du 28 août sur l'ensemble des routes communales.

Un groupe de travail composé de 4 élus par secteur va être mis en place dès septembre par Cauvaldor, notamment pour définir plus précisément le cadre de la compétence voirie et étoffer et clarifier l'exercice de la compétence.

- **MAILLAGE POSTAL**

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de La Poste indiquant qu'après analyse, les boîtes de collecte du courrier implantées route de Pauliac et rue de St Martin des Bois ayant été identifiées comme présentant une fréquentation faible (environ 1 pli relevé quotidiennement sur les derniers mois) seront supprimées le 21 juillet 2025.

Les points de collecte de Bonneviolle et Castelnaud sont conservés.

- **AUTORISATION DOMAINE PUBLIC CASTELNAU**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Omar TINE a ouvert un snack à Castelnaud. 2 petites terrasses seront aménagées de part et d'autre de la rue. Cette occupation se fera à titre gratuit.

- **VENTE PARCELLE LOTISSEMENT CAILLON (RUE DU VERGER)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'intérêt manifesté par Mr et Mme Christian BARBIER propriétaires 52 rue du Verger à acquérir la parcelle AD 334 (appartenant à la commune) qui jouxte son terrain pour un projet de construction.

Cette partie de parcelle n'étant pas utilisée, elle a fait l'objet d'une modification du parcellaire cadastral afin de pouvoir réaliser cette vente. Le Conseil Municipal décide de céder la partie concernée issue de la parcelle cadastrée section AD 334 de 156 m² au prix de 5 € le m² soit 780 €. Les frais liés à cette vente seront à la charge de l'acheteur.

- **PLAQUES DE RUES CASTELNAU - BIP**

La plaque commémorative de Jean MOULIERAT ainsi que les plaques de rues historiques et illustrées du bourg castral de Castelnaud ont été dévoilées le samedi 28 juin 2025 à 16h00 sur la place du Château, en présence des habitants de Castelnaud et de Madame Eve HERMAN Sous-Préfète du Lot, Raphaël DAUBET Sénateur du Lot, Pascale THIBAUT Conservatrice du Centre des Monuments Nationaux, Caroline MEY-FAU vice-présidente en charge du Patrimoine historique, de l'Archéologie préventive et des Archives départementales, Alfred-Mathieu TERLIZZI, Vice-président délégué à la Culture de la Communauté de Communes Cauvaldor et Marie-Geneviève THOISY. Cette cérémonie a été suivie d'un cocktail.

La Commission Communication se réunira le samedi 13 septembre à 9h00 pour la réalisation du prochain BIP spécial Castelnaud (Collégiale, éclairage public, vivier de Boscau...).

- **COMPTEURS EAU ET ASSAINISSEMENT**

Notre Commune compte :

- 494 abonnés au titre de l'eau
- 304 abonnés au titre de l'assainissement

- **PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Vendredi 5 septembre 2025 à 20h30

SEANCE LEVEE A 23H00

Le Maire



[Handwritten signature of the Mayor]